

Image not found or type unknown



Convocation de mineur à la gendarmerie

Par **philippe67**, le **24/10/2015** à **19:15**

Mon enfant de 9 ans s'est battu avec un camarade de classe de 9 ans aussi dans la cours de récréation.

Les parents de celui-ci ont porté plainte car leur garçon a eu un hématome au ventre.

Un gendarme me demande de présenter mon enfant en gendarmerie, pour discuter avec lui.

Le gendarme dit qu'il le recevra en ma présence.

Est-ce qu'il s'agit d'une démarche normale?

Merci pour votre réponse.